



GOUVERNANCE FONCIÈRE ET INITIATIVES FORESTIÈRES LOCALES À KOUMBIA (BURKINA FASO)

Mohamed Ibrahim BALLO

Laboratoire de Recherche en Sciences-Humaines (LABOSH), Koudougou
Université Norbert ZONGO, Burkina Faso

amediballo@gmail.com

&

Patrice TOE

Laboratoire d'Etudes Rurales sur l'Environnement et le Développement Economique
et Social (LERE/DES)

Université Nazi BONI (Bobo-Dioulasso), Burkina Faso

patrice_toe57@yahoo.fr

&

Emmanuel Midibahaye HEMA

Université Daniel-Ouezzin COULIBALY (Dédougou), Burkina Faso

hema.emmanuel@yahoo.fr

Résumé : Les pressions anthropiques, les effets du changement climatique et les limites des conditions d'accès aux ressources ne militent pas en faveur d'une gestion durable des forêts au Burkina Faso. Le présent article vise à établir un diagnostic des initiatives forestières de base en lien avec la politique communale de sécurisation du terroir. Il repose sur le postulat selon lequel les initiatives locales de gestion foncière et forestière s'intègrent dans une politique globale de sécurisation et de gouvernance des ressources naturelles. Une approche qualitative a été adoptée, incluant des entretiens individuels et de groupe avec l'ensemble des acteurs concernés, ainsi que des observations participantes. Les résultats montrent que la gouvernance forestière et foncière par les communautés locales à Koumbia répond à des choix spécifiques entretenus par des principes des cadres institutionnels globaux ainsi que de la législation traditionnelle locale. La réussite de l'initiative forestière locale découle de la mise en œuvre d'un type de gouvernance plus inclusive et participative ; d'où l'intérêt de faciliter la transition entre la gouvernance traditionnelle et moderne pour une gestion durable des ressources naturelles.

Mots clés : Gouvernance, foncière, forêt, Koumbia, Burkina Faso.

LAND GOVERNANCE AND LOCAL FORESTRY INITIATIVES IN KOUMBIA (BURKINA FASO)

Abstract : Anthropogenic pressures, the effects of climate change and the limited conditions of access to resources are not conducive to sustainable forest management in Burkina Faso. The aim of this article is to establish a diagnosis of grassroots forestry initiatives in relation to the communal policy of securing the terroir. It is based on the premise that local land and forest management initiatives are part of an overall policy to secure and govern natural resources. A qualitative approach was adopted, including individual and group interviews with all the stakeholders concerned, as well as participant observation. The results show that forest and land governance by local communities in Koumbia responds to specific choices underpinned by the principles of global institutional frameworks and traditional local legislation. The success of the local forestry initiative stems from the implementation of a more inclusive and participatory type of governance; hence the interest in facilitating the transition between traditional and modern governance for the sustainable management of natural resources.

Keyword: governance, forest, Koumbia, Burkina Faso.

Introduction

L'économie du Burkina Faso repose essentiellement sur l'agriculture et l'élevage. L'activité du secteur primaire enregistre une croissance de 4,1% en 2020, après 1,0% en 2019. Cette évolution est principalement liée au dynamisme du secteur de l'agriculture, notamment celle de rente : +3,9% en 2020 contre -6,7% en 2019 (Ministère de l'Économie, des Finances et du Développement, 2020). La production agricole est dominée par les cultures de subsistance telles que les céréales (le mil, le sorgho, le maïs et le riz) et par le coton, principale culture de rente (INSD, 2023, p. 2). En dépit de la croissance de la population rurale conjuguée à l'augmentation des surfaces cultivées, le pays peine à atteindre son autosuffisance alimentaire.

C'est dans l'optique de pallier ce déficit alimentaire et d'améliorer les conditions de vie des populations que les actions sont également tournées vers l'exploitation et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles issues des forêts. Ces dernières fournissent aux ménages ruraux des aliments (produits forestiers non ligneux et ligneux), des revenus (vente des produits forestiers par les ménages ruraux, le bois notamment) et des services écosystémiques d'ordre médicinal ou environnemental (M. Yelkouni, 2004, p. 177). Toutefois, ces ressources forestières sont soumises à des modèles de gestion ayant connu une évolution dynamique et plusieurs phases.

L'évolution des modèles de gestion forestière au Burkina Faso s'articule autour de trois périodes clés : précoloniale, coloniale et post-coloniale. Pendant l'ère précoloniale, la gestion était collective et régie par des traditions coutumières (B. Tchakossa, 2012, p. 63). L'époque coloniale a introduit une réglementation centralisée, souvent coercitive, marquée par la création de forêts classées et protégées, engendrant des conflits avec les communautés locales. La période post-coloniale a d'abord prolongé la centralisation avant d'adopter, à partir des années 1990, des approches participatives favorisées par la décentralisation (M. Yelkouni, 2004, p. 33).

La politique de décentralisation consacre ainsi une gestion forestière à l'échelle locale qui, non seulement, responsabilise les pouvoirs locaux, mais aussi, renforce leur capacité. On évolue ainsi vers une sorte de "foresterie sociale", une approche qui veut que les populations prennent en main, elles-mêmes, la gestion des ressources forestières, en favorisant ainsi le développement local. Cependant, ce transfert de compétences présente de nombreux enjeux pour les ressources forestières et même foncières. En effet, malgré les tentatives d'une réglementation normative par la mise en place d'un cadre institutionnel de gestion des ressources forestières et foncières, la question de la sécurisation des forêts reste toujours une préoccupation majeure tant la frontière entre activités agropastorales et gestion des forêts n'est pas toujours nette (MECV, 2007, p. 32). Face à cette situation, des communautés font d'incessants « *allers-retours* » entre le mode de gestion moderne et celui traditionnel dans la gouvernance des ressources forestières et foncières. C'est ainsi que la présente étude se propose de faire un diagnostic des initiatives forestières à la base en adéquation avec la politique



communale de sécurisation foncière. Pour y parvenir, l'hypothèse principale de cette recherche stipule qu'en dehors du cadre moderne, la gouvernance forestière et foncière par les communautés locales à Koumbia répond également à des choix spécifiques entretenus par des principes traditionnels.

1. Matériel et méthodologie

La description de la zone d'étude donne un aperçu d'ensemble sur le contexte sociogéographique de la présente recherche. Par ailleurs, dans le cadre de cette étude, une démarche méthodologique a été développée autour du modèle théorique d'analyse adopté. Également, des techniques et outils ont été utilisés pour le traitement et l'analyse des données.

1.1. Zone d'étude

L'étude s'est déroulée dans la commune rurale de Koumbia, au Burkina Faso. Située sur l'axe Bobo-Dioulasso-Ouagadougou, la commune de Koumbia est localisée dans la province du Tuy, région des Hauts-Bassins. Avec une superficie de 1 358 km², la commune rurale de Koumbia est géoréférencée entre 4°20' et 4°40' de Longitude Ouest et entre 12°20' et 12°60' de Latitude Nord. Les *Bwas*, sont les autochtones. Cependant, aujourd'hui, à travers des vagues de migrants, la présence d'une forte communauté de *Mosse*, quelques *Peulhs* et des *Dafing* est y notée (E. Vall & al., 2006, p. 8).

1.2. Modèle théorique

La présente étude s'articule autour des questions de perception, de logiques et de choix, alors l'une des théories du changement, notamment le fonctionnalisme est adopté comme cadre d'analyse. En effet, il s'agit de cette théorie anthropologique et sociologique selon laquelle la société est un tout intégré où chaque élément a une fonction utile dans le dispositif d'ensemble. Le fonctionnalisme, à postulat, précise : « À tout élément de toute culture correspond une fonction et à toute fonction correspond un élément » (O. Aktouf, 1987, p. 22). Cela conduit à identifier les dysfonctions dans les situations analysées. Par ailleurs, la diversité des fonctions et des rôles introduit la possibilité de penser le changement, les conflits, les crises ou les contradictions au sein de la théorie fonctionnaliste.

Cela permet également dans cette étude de s'adosser aux théories du système d'interaction de R. Boudon (1977) et l'interactionnisme de M. Crozier & E. Friedberg (1977). Par ailleurs, en sus de ces théories d'analyse, des théories de « foresterie sociale » ou de « foresterie communautaire » sont utilisées pour analyser les logiques d'acteurs en présence et en comprendre les stratégies, car la participation préconisée par la foresterie sociale se fait d'une interaction entre les acteurs selon naturellement les intérêts de chacun.

1.3. Approche et population d'étude

L'étude est orientée principalement sur des questions de perception et de logiques. Dans l'optique de l'atteinte des objectifs, l'approche qualitative a été adoptée. Celle-ci fait appel à une multitude de démarches telles que l'ethnographie, la théorisation ancrée, l'ethnométhodologie, l'analyse conventionnelle, l'étude de cas (M. Anadón, 2006, p. 11). Dans le cadre de cette étude, la démarche ethnographique est privilégiée. Ce choix méthodologique permet de mettre en relation les entités sociales et les ressources forestières, tout en analysant les enjeux de cette dynamique relationnelle entre ces deux parties.

Dans le cadre de cette étude, le choix est porté sur les groupes socioprofessionnels suivants : les autorités traditionnelles de Koumbia (les chefs de terres, les chefs coutumiers), les autorités administratives (les élus locaux, les services déconcentrés), les techniciens des forêts (les agents des services départementaux en charge de l'environnement et d'autres structures privées et étatiques) et les exploitants (les agropasteurs, les bûcherons, les orpailleurs, les tradipraticiens, les chasseurs traditionnels et les vendeurs de charbons de bois.

1.4. Techniques et outils de collectes de données

Les techniques de choix raisonné et de boule de neige sont adoptées dans le cadre de cette étude, à travers le principe de la saturation. La méthode boule de neige s'explique par le fait qu'à l'intérieur de chaque catégorie, les personnes de ressources ont été indiquées par les enquêtes précédentes (N. Berthier, 1998, p. 161). Le principe de la saturation, quant à lui correspond au moment lors duquel le chercheur réalise que l'ajout de données nouvelles dans sa recherche n'occasionne pas une meilleure compréhension du phénomène étudié (J. P. Olivier de Sardan, 1995, p. 87).

Dans une interaction semi-directive, les méthodes d'investigation suivantes ont été utilisées dans le cadre de cette étude : les entretiens (enquêtes individuelles et de groupe et les observations (participantes et non-participantes). Aussi, des récits de vie ont été exploités.

Plusieurs outils ont été utilisés notamment des guides d'entretien et de focus. Ces guides à travers lesquels une analyse est portée sur l'historique de peuplement de Koumbia et sur les représentations sociales de la forêt et du foncier pour les communautés locales. Ces guides permettent également d'identifier les mécanismes d'acquisition, de vénération et de gestion des litiges des terres et des forêts ; les méthodes locales de conservation et de protection des forêts. Les différents entretiens se sont déroulés en langue Bwamu et dioula et les conversations enregistrées à l'aide d'un dictaphone. Un autre outil utilisé est le plan cadastral de Koumbia. L'analyse de ce plan permet d'apprécier le niveau de la prise en compte et de la sécurisation des ressources foncières et forestières dans les opérations d'aménagement foncier.



1.5. Traitement et analyse des données

Les informations recueillies des entretiens par le biais du dictaphone ont tout d'abord été transcrites intégralement grâce au logiciel *F4* qui est à la fois un lecteur audio et un logiciel de traitement de textes. Ensuite, le traitement et le dépouillement des données ont été effectués à l'aide du logiciel *QDA Miner Lite* qui a servi à la fois de base de données multidimensionnelle et de logiciel d'analyse de données qualitatives permettant de traiter une grande quantité d'informations. À partir d'un arbre thématique, l'encodage des données est réalisé. Par ailleurs, pour un respect de la confidentialité de l'identité des enquêtés, des codes identitaires sont formulés en donnant juste les initiaux du patronyme et du prénom, suivi de l'initial du genre (*h = homme ; f = femme*). L'âge de l'enquêté, la date et le lieu de l'enquête ont été mentionnés. Enfin, une analyse descriptive et réflexive est faite des informations recueillies pour dégager les logiques d'acteurs et comprendre leurs stratégies dans la sécurisation forestière.

Un GPS différentiel (Trimble) a été utilisé pour la délimitation des formations forestières afin de percevoir les chevauchements des exploitations agricoles sur ces forêts. Cette représentation a permis de mettre en exergue la dynamique d'occupation anthropique des forêts.

2. Résultats

Les principaux résultats de cette recherche portent sur les modes de la gestion traditionnelle des terres et des forêts à Koumbia. Également, le mécanisme d'harmonisation et de conciliation entre les principes modernes et traditionnels de gestion de ces ressources y est analysé.

2.1. Mode et outils de gestion traditionnelle des terres et des forêts à Koumbia

La gouvernance des ressources naturelles de façon générale et celle foncière et forestière, de façon particulière intègre un certain nombre de paramètres. Il s'agit du type de gestion mise en œuvre, les instruments utilisés par les acteurs pour la gestion de ces ressources naturelles et les questions culturelles y afférentes.

Dans la commune de Koumbia, sur le plan traditionnel, la gestion des terres et de la brousse est rythmée d'interdits, d'offrandes, de rites, selon les désirs et la volonté des génies de la brousse.

Selon la législation traditionnelle, les actes suivants sont interdits : pointer du doigt les limites des terres entre deux villages, les rapports sexuels en brousse, survenue en brousse d'une mort naturelle ou provoquée (assassinat, suicide). Cette étude fait ressortir la présence de nombreux lieux de culte traditionnel à Koumbia (Tableau 1).

Tableau 1 : Principaux autels et sites sacrés à Koumbia

Autels	Statut	Localisation et culte
<i>Bori-ti</i>	Colline sacrée	Située dans les enclaves de la forêt classée de la Mou et appartenant au lignage <i>Bonzi</i> .
<i>Yoman-Bori</i>	Colline sacrée	Située juste derrière l'actuelle mairie de Koumbia (Cf. Photos 3 et 4). Cet autel est vénéré par les membres de tous les lignages.
<i>Lohé</i>	Touffe sacrée	Vénérée par le lignage <i>Bonko</i> .
<i>Bonkian-ti</i>	Bois sacré	Lieu de rituel pour le lignage <i>Bonkian</i> .
<i>Kièri-ti</i>	Bois sacré	Lieu de rituel pour le lignage <i>Kere</i> .

Source : BALLO M. I. ; enquêtes de terrain, juin 2019

La présence de colline sacrée de *Yoman-Bori*, à Koumbia présente une opportunité dans la préservation des massifs forestiers s'y trouvant (photo 1 et 2)

Photo 1 : Lieu sacrificiel de *Yoman-Bori*, la colline sacrée de Koumbia



Cliché : BALLO M. I. (2020)

Photo 2 : massif forestier de *Yoman-Bori*



La photo 1 représente l'autel (en pierre sacrée) se trouvant à Koumbia. Des enquêtes réalisées dans le cadre de cette étude, la coupe du bois et la chasse sont interdites aux alentours de ce lieu sacré. Ainsi, ces dispositions traditionnelles ont favorisé la mise en place d'une formation floristique diversifiée (photo 2) dans la toute cette zone abritant le lieu de culte *Yoman-Bori*.

2.2. Cadres et mécanismes d'harmonisation des actions

Au niveau de la commune de Koumbia, les différentes approches et stratégies mises en place par les acteurs locaux se présentent comme des opportunités pour une gestion harmonieuse et vertueuse des forêts. Les acteurs intervenant dans la gestion



des forêts et des terres ont mis en place plusieurs processus de gestion permettant d'avoir des résultats consensuels.

2.2.1. *Le "patronymat" lié aux espèces végétales à Koumbia : un mécanisme de gestion forestière et foncière*

À Koumbia, il existe deux lignages dont les patronymes sont identiques au nom de deux espèces végétales. Il s'agit des lignages Bonkian et Kéré.

Le patronyme **Bonkian** est un nom de lignage des *Bwas* de Koumbia. Par ailleurs, à Koumbia, il existe une espèce végétale *l'ébénier de l'Afrique* ou *le goyavier du singe* (*Diospyros mespiliformis*), couramment appelée en bwamu, Bonkian. Des propos des responsables coutumiers dudit lignage, le "Bonkian-arbre" et le "Bonkian-homme" désignerait la même chose.

En effet, selon **BMh_Coutumier_57ans_11/12/2018_Koumbia** :

« Lorsque nos ancêtres sont arrivés de Ségou (Mali), ils se sont installés sur les terres de Koumbia. Et c'est sous le tronc d'un grand arbre du Bonkian qu'ils se sont installés. Et grâce aux génies de cet arbre, notre famille a connu la prospérité et le bonheur. C'est pour être reconnaissant envers cet arbre que nos ancêtres ont décidé de porter son nom. (...) Il est interdit à toute personne Bonkian portant ce patronyme de détruire cet arbre... »

Ainsi, ce lignage a pour totems l'espèce *Diospyros mespiliformis*. C'est la raison pour laquelle, le lignage Bonkian a un bois sacré appelé *Bonkian-ti*. Le culte du *Bonkian-ti* contribue à préserver les espèces végétales qui s'y trouvent, de même que les ressources foncières concernées.

À Koumbia, *Le patronyme Kéré* est une déformation de Kèri (Kièri) qui est le nom en bwamu d'une espèce végétale, le *bouleau d'Afrique* (*Anogeissus leiocarpus*).

Pour expliquer ce lien entre leur patronyme et l'espèce Kèri, **KNMh_Chef_terre_63ans_13/12/2018_Koumbia**, l'un des doyens dudit lignage donne la raison suivante :

« ...Nous sommes nés trouver que nos grands-parents portaient déjà le nom de cet arbre. D'ailleurs, le premier site de la famille était une touffe le Kèri-ti. Cet arbre, depuis nos ancêtres, nous a toujours apporté du bien. Il renferme d'énormes secrets et permet de soigner plusieurs maladies... ».

Alors, à l'instar du *Bonkian-ti* pour le lignage Bonkian, le Kèri-ti est un bois sacré pour les Kéré de Koumbia, donc un espace de conservation où les membres du lignage y pratiquent des rituels. Par ailleurs, le Kèri demeure sacré pour « ses enfants » que sont les membres du lignage Kéré qui ne doivent pas le détruire.

L'emprunt du nom d'une espèce par un groupe ethnique, au regard des utilités qu'elle présente ou en tenant compte des « services » qu'elle offre permet de protéger l'espèce

considérée. Cela permet de contribuer de façon générale à une conservation des ressources forestières.

2.2.2. *L'accès à la ressource à la demande*

Pour les cérémonies traditionnelles de sortie des masques, les coutumiers de Koumbia ont besoin de feuilles vertes des espèces végétales sacrées telle que l'ébénier d'Afrique (*Diospyros mespiliformis*). La législation traditionnelle bwa recommande, le prélèvement de ces feuilles qui ne se trouvent qu'à certains lieux sacrés au sein de la forêt classée de la Mou. Ces feuilles sont utilisées tant pour la parure des initiés lors de la danse cérémoniale que pour la préparation des décoctions servies aux danseurs et aux nouveaux initiés de la cérémonie. Cependant, le cadre institutionnel moderne ne prend pas systématiquement en compte ces pratiques anthropiques au sein des domaines forestiers classés. C'est ainsi que le service départemental en charge de l'environnement de Koumbia exige aux coutumiers de leur adresser une demande manuscrite non-timbrée. Cela dans le but d'informer le service technique du prélèvement des feuilles pour la cérémonie. Ainsi, les actions des usagers au sein de la forêt sont peu ou pas contrôlées. L'instauration de ce document permet d'harmoniser les intérêts des différents acteurs vis-à-vis des ressources forestières, car le service départemental en charge de l'environnement, tout en facilitant les rituels aux coutumiers protège en même temps les massifs forestiers.

Tous ces cadres et mécanismes mis en place tant par les acteurs traditionnels que par les services techniques de l'environnement permettent de rendre cohérentes et complémentaires les différentes actions posées par chaque groupe d'acteurs. Cette mise en cohérence de la légalité et de la légitimité constatée aboutit à une gestion harmonieuse des ressources forestières.

3. Discussion

Deux principales tendances se dégagent à travers les résultats de cette étude. Il s'agit d'une part, de la relation étroite observée entre la nature et la culture et d'autre part, des risques engendrés par la diversité des acteurs dans la gestion forestière.

3.1. *Interaction entre la nature et la culture*

L'analyse de la gouvernance foncière et des initiatives locales de sécurisation forestière mises en place par les populations à Koumbia fait ressortir une relation étroite entre les éléments de la nature et la dynamique culturelle existante. Cela se constate notamment par la pratique de l'ordalie. En effet, à Koumbia, la terre et l'arbre se présentent comme des éléments clés de la juridiction à travers lesquels le verdict est rendu. Par ailleurs, la terre a une représentation juridique, car considérée comme un lieu d'habitation des génies. Elle sert en même temps d'instrument de règlement des litiges pour « dire le droit ». En effet, lorsque les populations se retrouvent face à une



situation où il devient difficile de déceler la vérité, c'est vers la terre qu'elles se tournent. Par exemple, à Koumbia, lorsqu'un accusé ou un présumé coupable nie le délit pour lequel il est épinglé (cas de vol, sorcellerie, adultère), le dernier recours pour les plaignants demeure le « tribunal des ancêtres ». Alors, il est demandé à l'accusé (e) de « jurer au nom de la terre » tout simplement ou encore, dans le but d'accélérer le verdict des génies de la terre, les coutumiers demandent à l'accusé, en plus d'avoir « jurer au nom de la terre », de sucer une pincée de terre. Par conséquent, si l'accusé (e) est le véritable coupable, il meurt au bout du troisième jour du rituel, si c'est un homme ; et du quatrième jour s'il s'agit d'une femme. Cela montre le lien entre l'ensemble ou une partie des traditions et des valeurs d'une communauté et l'environnement naturel. Cette analyse est corroborée par les investigations menées par E. Dekane (2015, p. 262) au nord du Cameroun. En effet, les outils utilisés pour les ordalies et les serments sont des idoles de forme humaine, animale, végétale ou rocailleuse qui sont fabriqués par les hommes ou rencontrés dans la nature. Parmi ces outils figurent les forêts qui sont des lieux sacrés où se passent l'initiation et l'intronisation. Ces forêts disposent des arbres qui jouent des rôles thérapeutiques et judiciaires. À cet effet, au nord du Cameroun plus précisément au quartier Daardo à Kaélé, se trouve la forêt la plus célèbre, surnommée « dieu de la justice ». À l'intérieur de cette dernière, chaque justiciable est tenu de prononcer la phrase rituelle suivante : « *Si je suis le coupable du litige qui m'oppose à mon adversaire, que les génies du lieu, l'esprit des ancêtres, les dieux de la justice et l'arbre sacré m'exterminent avec toute ma famille. Et, si je suis innocent, que ces malheurs retombent sur mon adversaire et toute sa famille* ».

L'étroite relation entre la nature et la culture constatée à travers cette étude est renchérie par les investigations de P. Descola (2005, p. 27) au sein des communautés indiennes (*les Achuar* vivants entre l'équateur et le Pérou). Ainsi, Descola arrive à la conclusion que le savoir-faire technique est indissociable de la capacité à créer un milieu intersubjectif où s'épanouissent des rapports réglés entre personnes : entre le chasseur, les animaux et les esprits maîtres du gibier, et entre les femmes, les plantes du jardin. Par ailleurs, les humains, les plantes et les animaux (dont les principaux attributs sont la mortalité, la vie sociale et cérémonielle, l'intentionnalité, la connaissance) sont en tout point identiques. Les rapports entre les humains et les « non-humains » apparaissent en effet comme des rapports de communauté à communauté. E. Hviding (1996, p. 267) abordait déjà dans le même sens en signifiant que les composantes organiques et inorganiques du milieu de vie ne constituent pas un règne distinct de la nature ou de l'environnement qui serait séparé de la culture ou de la société humaine.

3.2. *Diversité des acteurs et de la gouvernance : sources de conflits dans la gestion des ressources forestières*

De l'analyse des résultats obtenus, la problématique de la gestion des forêts a des enjeux divers et essentiels pour la survie des communautés rurales. En effet, la plupart des questions de production, de protection et de pérennité des ressources forestières qui en découle, se ramènent essentiellement à des problèmes de gouvernance. Cette dernière est fondamentale en ce sens que c'est par elle que procède le contrôle ; lequel contrôle définira le type et le mode de gestion à mettre en œuvre. Cela sous-tend donc qu'on peut maîtriser les techniques au plan opérationnel pour gérer une forêt, mais au regard de la diversité des utilisateurs de cette forêt, la prise en compte des intérêts de chacun se pose. Par exemple, les investigations font ressortir à Koumbia des besoins d'ordre économique de divers acteurs (orpailleurs, bûcherons, apiculteurs, exploitants agricoles), culturel (rites et interdits divers), médical (plantes médicinales), au niveau des massifs forestiers. Cette diversité d'acteurs et de besoins donne naissance à des conflits d'intérêts. Ces résultats corroborent ceux de I. Gassama (2016, p.40) qui souligne qu'il arrive souvent que les intérêts des acteurs entrent en contradiction du fait de la multiplicité de valeurs, chaque acteur accordant une priorité à la valorisation d'une ressource particulière. Les usages économiques de la forêt, à travers une activité de production continue de la matière ligneuse, s'opposent parfois aux autres usages écologiques et sociaux.

D'autres résultats viennent appuyer ceux de la présente étude. C'est le cas de K. E. Giller & al. (2008, p. 4) qui précisent que les réclamations concurrentielles - *competing claim* - sur les ressources naturelles deviennent de plus en plus aiguës à cause de l'incompatibilité de buts, d'intérêts et de perceptions des différentes parties concernées ; et le risque selon V. Matiru & A. P. Castro (2001, p. 4) c'est la naissance de réactions violentes.

Par ailleurs, les risques engendrés par la diversité des acteurs trouvent leur fondement dans la « qualité » de la gouvernance établie. Certes, il existe des facteurs directs de la dégradation forestière tels que la coupe abusive du bois, la cueillette non organisée des produits forestiers, mais la principale cause réside dans le déficit de gouvernance ou dans sa qualité. Ces résultats sont confirmés par les observations menées au Cameroun par M. Bruce (2018, p. 25) qui établit une corrélation entre gouvernance des terres et des forêts et déforestation, tout en concluant que cette dernière est principalement causée par une faible gouvernance.

Toutefois, selon H. Kambiré & al. (2015, p. 22), les dispositions et les textes en matière de gestion des ressources forestières et foncières sont méconnus d'une majorité d'acteurs, même si ceux-ci sont explicites dans leur ensemble. Aussi, en raison de la diversité des acteurs, leur application n'est-elle toujours pas effective, car elles se heurtent aux intérêts et au contexte socioculturel. Il faut signaler aussi que la superposition des droits d'usage ou d'exploitation des ressources traduit souvent



dans ces dispositions traduites souvent dans les textes ne facilite pas non plus leur application sur le terrain.

Conclusion

Cet article axé autour de la thématique « Gouvernance foncière et initiatives forestières locales à Koumbia (Burkina Faso) » a permis d'appréhender les modes de gestion des terres et des forêts mis en place par les communautés à la base. Ces modes répondent à des logiques communautaires bien spécifiques, s'inscrivant soit dans la politique nationale forestière et foncière en vigueur, soit dans la logique de la législation traditionnelle de gestion des terres et des forêts. Par conséquent, il ressort que la gouvernance forestière et foncière par les communautés locales à Koumbia répond à des choix spécifiques entretenus par des principes institutionnels modernes et traditionnels.

L'analyse des résultats de la présente étude précise que nonobstant cette gestion conflictuelle des forêts due entre autres à la diversité des acteurs, ceux-ci ont des démarches et des cadres permettant d'harmoniser les différentes interventions afin de mieux gérer les forêts. Cette harmonisation trouve tout son sens dans ces opportunités de fonctionnement de la société. En outre, l'étude présente une relation parfaite entre la nature et la culture. A cet effet, l'hypothèse principale de cette étude qui stipule « *qu'en dehors du cadre moderne, la gouvernance forestière et foncière par les communautés locales à Koumbia répond également à des choix spécifiques entretenus par des principes traditionnels* » est confirmée.

Alors, de nos jours, afin de lever les différentes contraintes auxquelles font face les ressources forestières, il convient de se tourner vers un type de gouvernance plus inclusive et participative. Pour cela, il importe d'intégrer les initiatives mises en place par les communautés locales, dans la nouvelle gouvernance des ressources naturelles en général et celle des forêts en particulier, dans l'optique d'une meilleure conservation et/ou gestion des ressources naturelles.

Références bibliographiques

- AKTOUF Omar, 1987. *Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations : une introduction à la démarche classique et une critique*. Montréal, les Presses de l'Université du Québec, 213 p.
- ANADON Marta, 2006. *La recherche dite « qualitative » : de la dynamique de son évolution aux acquis indéniables et aux questionnements présents*. *Recherches Qualitatives*, Vol. 26(1), pp. 5-3.
- BERTHIER Nicole, 1998. *Les techniques d'enquête en sciences sociales, méthodes et exercices corrigés*. Armand colin, Paris, 254 p.
- BOUDON Raymond, 1977. *Effets pervers et ordre social*. Paris, P.U.F, 288 p.

- BRUCE Michel, 2018. *Gouvernance et forêts : Quelle place dans les Contributions Déterminées au niveau National ? – Cas du Cameroun*, Climate Analytics, 32 p.
- CROZIER Michel & FRIEDBERG Erhard, 1977. *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*. Paris, Editions du Seuil ; 436 p.
- DEKANE Emmanuel, 2015. *Les ordalies en justice traditionnelle au Nord-Cameroun : outils, rituels et effets*. In *International Journal of Innovation and Applied Studies*, ISSN 2028-9324 Vol. 11 No. 2 May 2015, pp. 262-272.
- DESCOLA Philippe, 2005. *Par-delà nature et culture*. Editions Gallimard, 792 p.
- GASSAMA Ibrahima, 2016. *Du rendement soutenu à l'aménagement forestier durable : quelle gouvernance pour le Québec ?* Thèse de doctorat de l'Université. Paris-Saclay, 400 p.
- GILLER Ken E., CEES Leeuwis, JENS A. Andersson, WIM Andriessse, ARIE Brouwer, PETER Frost, PAUL Hebinck, IGNAS Heitkönig, MARTIN K. van Ittersum, NIEK Koning, RUERD Ruben, MAJA Slingerland, HENK Udo, TOM Veldkamp, CLAUDIUS VAN de Vijver, MARK T. van Wijk & PIETER Windmeijer, 2008. *Competing Claims on Natural Resources: What Role for Science?* In *Ecologie and Society* 13; 19 p.
- HVIDING Edvard, 1996. *Nature, culture, magic, science: on metalanguages for comparison in cultural ecology*, In Philippe DESCOLA et Gisli Palson (dir.), *Nature and Society. Anthropological perspectives*, Londres, Routledge, pp. 165-184.
- INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE (INSD), 2023. *Caractéristiques des ménages agricoles du Burkina Faso*. Rapport de l'analyse approfondie ; 128 p.
- KAMBIRE Hermann, DJENONTIN Ida Nadia, KABORE Augustin, DJOUDI Houria, BALINGA Michael, ZIDA Mathurin & ASSEMBE-MVONDO Samuel, 2015. *La REDD+ et l'adaptation aux changements climatiques au Burkina Faso : causes, agents et institutions*. Bogor, Indonésie : CIFOR ; 113 p.
- MATIRU Violet & CASTRO Alfonso Peter, 2001. *Conflits et gestion des ressources naturelles*. FAO, 22 p.
- MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU CADRE DE VIE (MECV), 2007. *Situation des forêts classées du Burkina Faso et plan de réhabilitation*, 48 p.
- OLIVIER DE SARDAN Jean Pierre, 1995. *La rigueur du qualitatif : les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*. *Anthropologie prospective n°3* ; Académie Bruyant ; 374 p.
- TCHAKOSSA Benoit, 2012. *L'exploitation et la protection des ressources forestières en République Centrafricaine de la Période Précoloniale à nos jours*. Thèse. Histoire de l'Art et Archéologie. Université de Nantes : UFR d'Histoire, Histoire de l'Art et Archéologie, 519 p.
- VALL Eric., DIALLO Mohamadoun, BLANCHARD Mélanie, CESAR Jean & POCCARD CHAPUIS René, 2006. *Situation et dynamique agropastorale des villages de Koumbia et Waly (Burkina Faso)*. Diversité et pratiques, DURAS (Promotion du Développement Durable dans les Systèmes de Recherche Agricole du Sud), 50 p.
- YELKOUNI Martin, 2004. *Gestion d'une ressource naturelle et action collective : le cas de la forêt de Tiogo au Burkina Faso*. Sciences économiques. Université d'Auvergne-Clermont I : École Doctorale de Sciences Économiques et de Gestion, Faculté des Sciences Économiques et de Gestion, CERDI, 248 p.